

Formation

Pension de famille et santé mentale

Comprendre et s'outiller



CMSMH
Coordination Marseillaise
Santé Mentale et Habitat

► Cocher la session à laquelle vous souhaitez participer

SESSION 1 (dans la limite des places disponibles)

- Jour 1 et 2 : Lundi 30 et mardi 31 mars 2026 : 9h - 17h

Lieu : Tiers Lieu de Saint Barthélémy – 72, avenant Claude Monet 13014 Marseille

- JOUR 3 et 4 : Mardi 07 et mercredi 08 avril 2026 : 9h - 17h

Lieu : locaux de la CMSMH – 19, traverse de la Trévaresse 13012 Marseille

- JOUR 5 : Lundi 11 mai 2026 : 9h30 - 12h30

Lieu : locaux de la CMSMH – 19, traverse de la Trévaresse 13012 Marseille

SESSION 2 (dans la limite des places disponibles)

- JOUR 1 et 2 : Jeudi 05 et vendredi 06 novembre 2026 : 9h - 17h

Lieu : locaux de la CMSMH – 19, traverse de la Trévaresse 13012 Marseille

- JOUR 3 et 4 : Lundi 09 et mardi 10 novembre 2026 : 9h - 17h

Lieu : locaux de la CMSMH – 19, traverse de la Trévaresse 13012 Marseille

- JOUR 5 : Jeudi 17 décembre 2026 : 9h30 - 12h30

Lieu : locaux de la CMSMH – 19, traverse de la Trévaresse 13012 Marseille

PARTICIPANT

- NOM DE LA PENSION DE FAMILLE :
- ASSOCIATION - INSTITUTION :
- Adresse :
- Nom : ► Prénom :
- Fonction :
- Tél. : ► Mail :

RESPONSABLE

- Nom : ► Prénom :
- Fonction :
- Tél. : ► Mail :

Fait à le

Signature du participant

Bulletin d'inscription

REGLEMENT

La prise en charge de cette formation est financée par la DIHAL dans le cadre des actions « territoire accéléré Logement d'Abord » portées par la Métropole Aix Marseille Provence aux cotés des services de l'Etat.

VOTRE INSCRIPTION :

- Retournez le bulletin d'inscription complété et signé à : formation@isatis.org

CONFIRMATION D'INSCRIPTION :

- Dès réception du bulletin d'inscription, une lettre d'engagement est adressée au stagiaire.
- Celle-ci doit être renvoyée signée au plus tard **15 jours** avant le début de la formation par mail à formation@isatis.org
- La convocation est envoyée par email 10 jours avant le début de la formation.

RESTAURATION :

- Les repas peuvent être pris sur place par les stagiaires : des micro-ondes et un frigo sont à disposition et une boulangerie se situe non loin du lieu de la formation.

Cachet et signature de l'employeur